

BULLETIN FOOT YVELINES



Saison 2019 / 2020 – 10/03/2020
Bulletin n°21

COMITE FSGT 78
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49
fsgt78@free.fr
www.fsgt78.com

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@free.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines

7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

De 16h30 à 18h30

Au 09.50.56.83.47

Courriers extérieurs reçus :

CD 75 : Paris Foot Week-end n°19

CD 78 : Foot Yvelines n°20

CD 92 : Coup d'Envoi n°20

CD 93 : Le Lien n°21

CD 94 : Avant Centre n°18

LIF : Commission Régionale n°14

FOOT YVELINES

1 - Courriers reçus	3
2 - Résultats	3
3 - Désignations arbitres	4
4 - Joueurs suspendus	4
5 - Suspension terminée	6
6 - Compte rendu AG clubs affiliés FSGT 78	7
7 - PV Commission Interdépartementale	8

PRESENTS :

MME GALLET Sylvie
M. GALLICET Sylvain
M. PUGLISI René

ABSENT EXCUSE :

M. NEVO Jean-Pierre

Membres de la Commission Football

Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur NEVO Jean-Pierre :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin

INFORMATION POUR LES DIRIGEANTS ET LES CORRESPONDANTS

Afin de faciliter le travail des bénévoles travaillant à la commission football, nous vous demandons de préciser dans tous vos courriers les points suivants :

- Le club d'appartenance
- Nom et prénom de l'expéditeur
- Demi-journée de pratique
- Journée concernée avec date

FEUILLE DE MATCH

Afin de mieux gérer le championnat Vétérans B du samedi matin, la commission football des Yvelines vous demande :

- Envoi de la copie de la feuille de match par mail à :

fsgt78@free.fr

Copie claire et lisible / Scan en PDF si possible

- Envoi de l'originale de la feuille de match au :

Comité FSGT 78 - 7 rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX

L'envoi de la feuille de match incombe :

- Au club vainqueur
- Au club recevant en cas de match nul, arrêté ou non joué (y compris les forfaits) quels qu'en soient les motifs.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CORONAVIRUS

Vous trouverez sur le site des foots (www.footfsgtidf.org) les dernières informations relatives l'épidémie de Coronavirus COVID-19.

Pour le moment aucune mesure n'empêche l'organisation des compétitions football en Ile-de-France.

La Commission interdépartementale mets en place les dispositions et recommandations suivantes : Nous recommandons à l'ensemble des équipes et arbitres de ne plus assurer les protocoles d'avant ou d'après match du mois de mars 2020, consistant à un serrage de mains.

Les responsables des clubs pouvant JUSTIFIER DE PLUSIEURS EMPÊCHEMENTS à participer touchant les licenciés (joueurs & entraîneurs) de l'une de leurs équipes engagées en compétitions, pourront obtenir auprès de la Commission, le report officiel des rencontres concernées.. Sont considérés comme empêchements, les mesures de confinements individuelles ou collectives, ainsi que toute réquisition professionnelle se rapportant au Coronavirus (métiers de la santé, épidémiologistes ...).



1 – COURRIERS RECUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM <i>M. Nowaczyk</i>	Déclaration terrain impraticable (copie de la déclaration d'impraticabilité du terrain fournie par la Mairie des Mureaux)	J05 - 07/03/2020 (report du 29/02/2020) - ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM / AS COMMUNAUUX DE PANTIN B Ce match devra se jouer le 11/04/2020 (cf tableau report de match)

2 - RESULTATS

FEUILLE DE MATCH	O = ORIGINALE - M=MAIL	RI = RESULTAT INSCRIT	N.S = RESULTAT NON SAISI
-------------------------	-------------------------------	------------------------------	---------------------------------

RESULTATS JOURNEE 05 – 29/02/2020

IDP EMPLOI	3 / 3	AF BAGNEUX	O / RI
------------	-------	------------	--------

2019 / 2020 – REPORT DE MATCH SAMEDI MATIN – VETERANS B

Terrain fermé	Terrain impraticable		Report de match	Non considéré comme demande de report	Mouvement social
Club demandeur	J	Date	Date report	Recevante	Visiteuse
CM AUBERVILLIERS C	01	18/01/20	21/03/20	FC PARIS MALAGASY	CM AUBERVILLIERS C
AS MALGACHE B	02	25/01/20	21/03/20	AS MALGACHE B	IDP EMPLOI
AF BAGNEUX	02	25/01/20	21/03/20	AF BAGNEUX	MBDA SPORT C
ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM	02	25/01/20	21/03/20	ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM	SNECMA GENNEVILLIERS B
SNECMA GENNEVILLIERS B	01	18/01/20	11/04/20	RAFALE CO	SNECMA GENNEVILLIERS B
LES ANCIENS DU MANTOIS	02	25/01/20	02/05/20	LES ANCIENS DU MANTOIS	USMT BOISSY HEMISPHERE
AS DILA	03	01/02/20	11/04/20	AF BAGNEUX	AS DILA
ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM	05	29/02/20	11/04/20	ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM	AS COMMUNAUUX DE PANTIN B
LES ANCIENS DU MANTOIS	05	29/02/20	21/03/20	LES ANCIENS DU MANTOIS	RAFALE OC
FC PARIS MALAGASY	05	29/02/20	11/04/20	FC PARIS MALAGASY	MBDA SPORT C

Les dates de report de match sont fixées par la sous-commission des classements, mais les équipes peuvent s'arranger entre elle pour les changer.

Toutefois, la sous-commission doit en être avertie par courrier des équipes en temps et en heure.

Merci

4 – DESIGNATIONS ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.

Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site www.footfsgtidf.org

(Après être connecté avec vos codes équipes)

INDEMNITES D'ARBITRAGE DUE PAR LES CLUBS

Les équipes de ce tableau sont redevables d'une ou plusieurs indemnités d'arbitrage. Un courrier les informant de leur situation leur a été adressé. Passé la date limite de règlement, ces équipes seront pénalisées de 5 UA par semaine de retard.

Dans tous les cas, si votre équipe est concernée, nous vous invitons à faire le nécessaire au plus vite et à prendre contact avec votre Comité pour toute demande d'information complémentaire.

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Match	Indemnité due	Date limite règlement
VS	Champ	INTER BAGATELLE	93	29/11/2019	PARAGUAY / INTER BAGATELLE	50,00 €	15/01/2020
SM	Champ	VIRY EVENTIS	75	01/02/2020	AS ING BANK / VIRY EVENTIS	50,00 €	18/02/2020
SA	Coupe	ESPOIR 18	93	08/02/2020	UMASSAC / ESPOIR 18	50,00 €	10/03/2020
LS	Coupe	FC PISTONS	92	10/02/2020	FC PISTONS / FC PARIS ARC-EN-CIEL A	12,50 €	02/03/2020

5 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	ETOILE BLEUE VITRY	DIALLO BOUBOU	515118	Oui	Oui	08/03/2020		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO A	GOMIS JEAN LYS	450729	Oui	Oui	03/07/2019	15/12/2020	Suspendu 12 mois de toute Fonction et Compétition FSGT (collectif Delaune) la période du 15 juin au 15 septembre est neutralisée (Article 29)
75	SM	AS COMMUNAUX DE PANTIN A	BOUCHAKEL KARIM	679973	Oui	Oui	18/01/2020	17/03/2020	Suspendu, 2 mois fermes
75	SM	CM AUBERVILLIERS E	OUTAHMOUCHE NABYLE	332837	Oui	Oui	21/04/2018	21/04/2022	Suspendu 36 mois ferme (Tableau A L18)
75	VS	DESTROYERS	SEMEDO DERCIO	55733668	Oui	Oui	19/11/2019	28/06/2020	Suspendu 6 mois fermes
75	VS	PARAGUAY	DE CARVALHO BORGES VINICIUS	55772612	Oui	Oui	15/03/2019	14/06/2020	Suspendu, 12 mois fermes
75	VS	PARAGUAY	PANIAGUA RIVAROLA ROBERTO ANDRES	55753469	Oui	Oui	28/02/2020		Suspendu, en attente de décision
75		AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
78	SM	AS MALGACHE B	RASOANAIVO GERVAIS	13334	Oui	Oui	07/03/2020		Suspendu, en attente de décision
78	SM	AS MALGACHE B	FANOHAZANY JOHNNY	55734670	Oui	Oui	22/02/2020		Suspendu pour 2 matchs
78	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
92	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	55769305	Oui	Oui	01/04/2019	15/09/2020	Suspendu 12 mois ferme (article 44 B 26)
92	LS	ASC VITRY	ABDOU MOHAMED SALIM	55508503	Oui	Oui	09/12/2020	08/12/2020	Suspendu en attente de traitement du dossier
92	LS	ASC VITRY	AKIAL LYAS	55685497	Oui	Oui	29/01/2020	30/10/2021	Suspendu 15 mois (tableau B ligne 26)
92	LS	ASC VITRY	CHALAL LIESSE	53685	Oui	Oui	29/01/2020	30/03/2020	suspendu 2 mois (tableau B ligne 20)
92	LS	ASC VITRY	JUSTE SIMON	53720	Oui	Oui	29/01/2020	30/04/2021	Suspendu 12 mois (tableau B ligne 28)
92	LS	ASC VITRY	GUEDDOUCHE BILLEL	55561214	Oui	Oui	04/02/2020	02/04/2020	Suspendu 2 mois ferme Tableau B ligne 20
92	VS	AS DE FANCHON	RASALINGAM SHARVAN	818718	Oui	Oui	03/12/2019	03/12/2021	Suspendu 18 mois (Tableau A Ligne 15)
92	VS	AS DE FANCHON	FELIX MANOTHAS KILITTAS	827903	Oui	Oui	29/11/2019	29/04/2020	Suspendu 5 mois ferme (Tableau B Ligne 21)
92	VS	BONDY UNITED FC	MAROUF ZIANE ZAKARIA	679169	Oui	Oui	19/04/2019	18/10/2020	Suspendu 12 mois fermes (article 44 B 24). Période 15/06 au 15/09 neutralisée.
92	VS	BONDY UNITED FC	BENABDELOUAHE D ISMAIN	679160	Oui	Oui	14/02/2020		Suspendu, en attente de décision
92	VS	FC PARIS ARC-EN-CIEL B	BIAKAROU SAMY	55778032	Oui	Oui	03/12/2019	03/05/2020	Suspendu 5 mois (Tableau A Ligne 11)
92	VS	LOS MENORES FC	MUNOZ JHON HENRY	55766530	Oui	Oui	17/01/2020	16/03/2020	2 mois ferme (tableau A ligne 10)
92	VS	LOS MENORES FC	MUNOZ JHON HENRY	55766530	Oui	Oui	14/02/2020		Suspendu, en attente de décision
93	LS	AJ LA NOUE C	TAALBA ELIASS	55706822	Oui	Oui	10/03/2020		Suspendu pour 2 matches fermes
93	LS	FC ODB	SEGUIN THOMAS	13975	Oui	Oui	17/02/2020		Suspendu pour 2 matches fermes
93	SM	ATHLETICO D ASNIERES	GOUNDA MOUSTAPHA	839926	Oui	Oui	30/11/2019	29/05/2020	Suspendu 6 mois fermes (art. 44 B 21)
93	VS	CICLON LATINO	FAJARDO LOGAN	55499704	Oui	Oui	07/02/2020		Suspendu, en attente de décision
93	VS	CICLON LATINO	TAVARES JOSE	847783	Oui	Oui	21/02/2020		Suspendu, en attente de décision
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	30/10/2021	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
94	DM	US CHOISY B	LAGARDE-BASINI MICHAEL	55557671	Oui	Oui	08/03/2020		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SA	BLANKOK UNITED	LIM ALEXANDER	446783	Oui	Oui	18/01/2020		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SA	FC NOISY LE SEC	KACI HAMZA	55622934	Oui	Oui	16/02/2019	15/02/2021	Suspendu, 18 mois fermes

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	SA	FC NOISY LE SEC	ESTEVE STEEVE	55622990	Oui	Oui	14/12/2019	12/06/2020	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21)
94	SA	PEROU-UNI FC	REA BARBA YEFRY	55733061	Oui	Oui	01/02/2020		Suspendu, en attente de décision
94	SA	PSV	BOUZIDI MOHAMED	55561260	Oui	Oui	28/04/2018	28/01/2021	Suspendu 24 mois pour coup volontaire (article B 26)
94	SM	ASC BNP PARIBAS	RAHMANI ABDELAZIZ	502544	Oui	Oui	16/11/2019	15/03/2020	Suspendu 4 mois fermes (art. 44 A 10)
94	SM	RC PANTIN	ABED KARIM	55502215	Oui	Oui	12/10/2019	11/04/2020	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21)
94	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	DE BRITO PAUL	55768249	Oui	Oui	08/02/2020		Suspendu en attente de décision (DELAUNE)
94		AS VIMARANENSES	MATEUS OLIVIER	55766276	Oui	Oui	12/06/2019	12/06/2021	24 mois fermes
94		AS VIMARANENSES	PIERRE FRANCOIS	501963	Oui	Oui	12/06/2019	12/06/2021	24 mois fermes
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
LIF	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES FOLHA DAVID	55766971	Oui	Oui	26/01/2020	25/04/2020	Suspendu 3 mois fermes
LIF	DM	APP CLICHY	GONCALVES LUIS	12235	Oui	Oui	14/10/2018	15/09/2020	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 25)
LIF	DM	ASCPL	GOMES DA SILVA PEDRO GABRIEL	55748208	Oui	Oui	26/01/2020	25/05/2020	Suspendu 4 mois fermes
LIF	DM	JSC	OUATTARA MANA BECO	55675490	Oui	Oui	19/01/2020	18/03/2020	Suspendu 2 mois fermes
LIF	SA	AS VAL IMMO	MOUAHA NOLLA JEAN LOIC ULDER	846091	Oui	Oui	15/02/2020	14/04/2020	Suspendu 2 mois fermes à compter du 15/02/2020 (Art 44 tableau B Alinéa 20)
LIF	SA	ESPOIR 18	BEN MESSAOUD MOHAMED	826777	Oui	Oui	29/02/2020		Suspendu, en attente de décision
LIF	SA	GARE DE BONDY	OLUBWA ERIC	658376	Oui	Oui	29/02/2020		Suspendu, en attente de décision

6 – SUSPENSION TERMINEE

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
78	SM	SNECMA GENNEVILLIERS B	DOS SANTOS PAULO	55676632	Oui	Oui	08/06/2019	08/03/2020	Injure (insulte), propos blessant dans le but d'offenser



FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
COMITE DES YVELINES
7 Rue Veuve Fleuret – 78130 LES MUREAUX
Tél. 01.34.74.84.93 – fsgt78@free.fr
www.fsgt78.com

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DE FOOTBALL AFFILIES AU COMITE FSGT DES YVELINES LE 03 MARS 2020

► **Commission Football des Yvelines :**

Monsieur GALLICET : Présent
Monsieur PUGLISI : Présent
Monsieur NEVO : Absent excusé

► **Clubs Football à 11 convoqués :**

AS CHEMINOTS DE CONFLANS : Absent
ANCIENS JOYEUX DE L'ASOM : Présent
LES ANCIENS DU MANTOIS : Absent

► **Clubs Football à 7 invités :**

AEROSOCER : Absent
ASM ST CYR 78 : Absent
CPAM DES YVELINES : Absent
FC PISTONS : Absent
HOUILLES ATHLETIC CLUB : Absent
SARTROUVILLE FOOTBALL CLUB : Absent

► **Arbitres :**

4 arbitres : 1 présent

La commission a remercié les personnes qui se sont déplacées et a vivement regretté l'absence des clubs de Football à 11.

Elle a évoqué le travail des différentes sous-commissions.

Elle a également parlé de ses déplacements aux réunions interdépartementales qui se tiennent dans les Comités d'Ile de France.

Ces réunions permettent de faire évoluer le football en IDF.

Monsieur MARTINACHE, du seul club présent, nous a demandé si des dispositions avaient été prises au niveau du coronavirus par la FSGT.

Nous lui avons répondu que pour l'instant, aucune information ne nous avait été transmise à ce sujet.

Dans l'ensemble, il est satisfait du championnat dans lequel évolue son club, mais qu'il aimerait retrouver l'esprit FSGT qu'il a connu il y a quelques années.

L'arbitre présent nous a informé qu'en raison de son travail, il a été dans l'impossibilité de participer aux journées tests.

De ce fait se sera une année blanche pour lui concernant l'arbitrage et il s'interroge sur la suite de son activité parmi nous.

La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le Comité FSGT des Yvelines.

8 – PV COMMISSION INTERDEPARTEMENTALE

Commission interdépartementale de football Compte-rendu réunion du jeudi 13 février 2020

Présents :

Comité 75 : David CHEVAU – Pascal LAVILLE – Jean-Jacques LOUSTAU – Claude FABRE
Comité 78 : René PUGLISI – Sylvain GALLICET
Comité 92 : Imed CHOK – Patrick DESBIEY
Comité 93 : José CARREIRAS – René RIZZO
Comité 94 : Alain GIBEAU – Jean Yves NOEL – Pascal RIGAUX
Comité 95 : Edy EMANI
CR : Jean-Claude MILLET – Gérard BOURGOIN – Jean-Michel BOUTTEAU

1. Arbitres

1. 1 Validation des Arbitres n'ayant pas fait les tests en début de saison. (75)

La décision de pouvoir désigner les arbitres qui n'ont pas pu assister à la réunion de formation continue en début de saison (absences justifiées) a déjà été prise lors de la précédente réunion de la Commission interdépartementale. Malheureusement cette décision n'a pas été reportée dans le compte-rendu. La Commission confirme la possibilité de les désigner.

1. 2 les maillots pour les arbitres. (94)

Le maillot officiel est obligatoire.

Les arbitres ont la possibilité de choisir parmi les trois couleurs (Jaune – Noir – Vert anis). Le modèle de maillot utilisé jusque-là n'est plus fabriqué. Notre fournisseur nous propose un nouveau modèle dont le réassort est garanti sur 3 ans. Il est au même tarif que le précédent.

David se charge de faire une proposition de note à destination des arbitres pour rappeler les obligations et lancer une phase de commandes groupées.

1. 3 indemnités d'arbitrage de la saison 2018-2019. (94)

Chaque comité concerné doit régler les indemnités dues aux arbitres des autres comités.

Chaque comité concerné doit récupérer les indemnités auprès de ses équipes engagées dans les compétitions.

Pour le bon suivi, il est important de mettre à jour l'outil de suivi du site www.footfsgtidf.org.

1. 4 Information suite réunion formation du 30/01/20. (75)

Suite à des problématiques communes pour chacune des commissions liées à la formation et au suivi des arbitres, un groupe a été mis en place afin d'améliorer l'arbitrage FSGT. Les différentes propositions sont à travailler en vue d'une validation en commission interdépartementale.

Création de Niveaux d'arbitrage

La création de plusieurs niveaux d'arbitrage répond à plusieurs objectifs :

Former le plus grand nombre de personnes possible

Permettre à chaque arbitre d'avoir des perspectives d'évolution et de formations en fonction de ses motivations personnelles

Objectiver les désignations sur les rencontres du plus haut niveau de nos compétitions grâce à la codification d'un niveau 2 d'arbitrage.

Proposition de niveaux :

Arbitre de club : Formation distancielle + examens théoriques - attestation de formation

Arbitre niveau 1 : La formation initiale – Formation distancielle + présentielle + examens théorique et terrain + arbitre officiel (Formation actuelle)

Arbitre niveau 2 : Réserve aux arbitres du niveau 1 qui ont une certaine expérience et qui ont une certaine condition physique (éléments qui devront être précisés). Formation distancielle + présentielle + examens théorique et terrain

Mise en place pour septembre des formations : Arbitre de club et niveau 1

Lors de la prochaine réunion de la commission Inter-départementale, il faudra choisir les dates des journées des arbitres en septembre et évoquer les dates et les possibilités de lieux.

Millésimes :

L'objectif est de régionaliser l'arbitrage et d'éviter des disparités de gestion ou de formation entre arbitres. Ainsi il serait intéressant que les comités se mettent d'accord sur le prix d'un millésime commun. Les prix varient aujourd'hui du simple au double en fonction des départements.

Pour avancer sur le sujet, il faudrait pouvoir disposer du budget lié au millésime dans chaque département (recettes et dépenses affectées)

Demande à chaque comité de faire une note sur l'utilisation du millésime, qu'est ce qu'il finance ?

1. 5 Indemnités d'arbitrage pour un match reporté (ASCPL / FC Hadjuk Veljko) (92)

Dans le cas de cette rencontre, le règlement des footbolls en IDF s'applique.

2. Suivi championnat

2. 1 Situation des championnats du lundi et vendredi vis à vis des matches remis. (75)

Le mouvement de grèves lié à la réforme des retraites a impacté fortement les championnats de semaine.

Certaines équipes cumulent plusieurs matches remis (jusqu'à 6)

Il faut être attentif au calendrier de fin de saison et s'organiser pour programmer tous les matches, y compris sur d'autres jours de la semaine que celui du championnat.

Il est demandé aux commissions départementales de faire attention au calendrier général pour ne pas bloquer les dates de matches remis avec un tour de coupe.

2. 2 Programmation et ordre du jour des A.G. des équipes affiliées. (75)

Les Assemblées de mi-saison des équipes affiliées sont programmées dans chaque comité :

Comité 94 – 3 mars
Comité 75 – 3 mars et 10 mars
Comité 92 – 10 mars
Comité 93 – 4 février
Comité 78 – 3 mars

Ordre du jour commun : Le point sur les championnats – Walking foot - Arbitrage

2. 3 Feuilles de matches saison 2020/2021 (voir niveau). (75)

La Commission interdépartementale demande qu'une attention particulière soit portée au moment de l'édition des feuilles de match 2020/2021 afin que les erreurs d'intitulé de rubriques soient corrigées.

2. 4 Rencontre du 25/11 : ASPTT AC VICTOR HUGO A / OLYMPIQUE DE MONTROUGE et rapport de l'arbitre officiel. (75)

Dans ce dossier, nous devons avoir des éclaircissements de la part de l'arbitre de la rencontre. Pascal Rigaux convoque une réunion avec l'arbitre et le comité de Paris

2. 5 SM Vet A - Match du 14/03 : CMAD / MBDA suite au courrier de Christian Frappier (92)

Une doublette d'arbitre de Paris est désigné sur la rencontre.

Jean-Paul Hatterer & Jean-Jacques Loustau seront présents sur la rencontre en tant que délégués.

2. 6 Demande de rencontre formulée par l'ASC Vitry (92)

Le Comité 94 et 92 se coordonne pour organiser une rencontre avec la direction de l'association.

3. Saisine de la commission de discipline

3. 1 Possibilité d'ouvrir un dossier devant la commission de discipline de la commission régionale suite à la blessure d'un joueur sur un fait de jeu par un adversaire. Demande formulé par un adhérent FSGT, arbitre, spectateur de la rencontre. (LIF)

Nos règlements donnent la possibilité d'ouvrir un dossier en commission de discipline dans le cas ou des faits ne seraient pas connus au moment de la rencontre.

4. Divers

Jean-Jacques Loustau nous donne des informations sur le déroulement de la coupe nationale A Delaune.

Prochaine réunion de la commission inter-départementale :

23 avril 2020 au comité FSGT 94